

# Communauté d'Agglomération de Haguenau

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS

### Modification simplifiée n°2

### Mise à disposition du public

#### Objet :

- Corriger des erreurs matérielles,
- Supprimer un emplacement réservé à Huttendorf,
- Modifier le règlement de la zone Nf.

Pour ce faire le Conseil Communautaire a engagé une procédure de modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal de Schweighouse sur Moder et Environs. Le dossier de modification simplifiée sera tenu à la disposition du public du **lundi 28 septembre au jeudi 29 octobre 2020 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

#### Communauté d'Agglomération d'Haguenau Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

#### Mairie de Dauendorf :

- Lundi de 9h00 à 11h00
- Mercredi de 9h00 à 11h00
- Jeudi de 19h00 à 20h00
- Vendredi de 9h00 à 11h00

#### Mairie de Huttendorf :

- Lundi de 15h00 à 18h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00

#### Mairie de Morschwiller :

- Mardi de 15h00 à 18h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

#### Mairie d'Ohlungen :

- Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

#### Mairie de Schweighouse sur Moder et Environs :

- Lundi de 14h00 à 18h00,
- Mardi de 8h00 à 12h00
- Mercredi de 13h30 à 16h30
- Jeudi de 8h00 à 12h00
- Vendredi de 13h30 à 16h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

#### Mairie d'Uhlwiller :

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

#### Mairie de Wintershouse :

- Mardi de 14h00 à 20h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de la **mise à disposition du public** du dossier de modification simplifiée, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre déposé à la Communauté d'Agglomération de Haguenau et dans les communes concernées par le dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations pourront aussi être adressées par écrit à Monsieur le Président par voie postale ou électronique à l'adresse suivante : [environnement-urbanisme@agflo-haguenau.fr](mailto:environnement-urbanisme@agflo-haguenau.fr)